

Foix le 5 octobre 2020

Anne DEJEAN  
Secrétaire départementale du SE UNSA de l'Ariège

à

Monsieur l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des Services de l'Education Nationale

Objet : demande de réunion d'un comité de suivi départemental sur la direction d'école

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Depuis la rentrée, les directrices et directeurs d'école subissent des conditions de travail dégradées. La gestion de la crise sanitaire, marquée par la dureté et l'intensité, vient se greffer sur une situation déjà compliquée, source d'épuisement pour les personnels occupant ces fonctions.

Cet état de tension, avivé par des changements fréquents de mise en œuvre des dispositifs sanitaires annoncés au dernier moment, est palpable. L'épuisement professionnel s'ancre désormais dans le quotidien des directrices et directeurs d'école, avec un impact prévisible sur leur santé.

Ainsi, je vous informe des consignes nationales du SE UNSA données aux directeurs ainsi que de notre démarche globale :

- le SE UNSA réactive la consigne « Je ferai quand je pourrai » : nous appelons les directeurs à prioriser les tâches à destination des élèves et des enseignants, celles en lien avec la sécurité, et à répondre aux demandes institutionnelles par « Je ferai quand je pourrai ».
- le SE UNSA engage également les directeurs à utiliser les fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST) pour mettre en lumière leurs conditions de travail et contraindre l'institution à prendre en compte la réalité des risques psycho-sociaux auxquels ils sont confrontés.
- le SE UNSA, faisant suite à la procédure d'alerte sociale déposée le 26 août, a déposé un préavis de grève couvrant toute la fin de l'année 2020 afin de pouvoir envisager une journée d'action en fonction de l'évolution des discussions ministérielles sur la direction d'école.

De plus, le dernier comité de suivi départemental sur la direction d'école était en attente de décisions du ministre qui devait intervenir début de l'année 2020. La situation sanitaire n'a pas permis une nouvelle réunion de ce comité. Depuis est parue au BO du 27-8-2020 la circulaire Directeurs d'école qui stipule : « *chaque DaseN réunira périodiquement un groupe départemental de directeurs d'école afin d'évoquer les problèmes communs et de trouver les solutions applicables. Ce groupe départemental sera réuni au minimum une fois par trimestre* ».

En conséquence, le SE UNSA 09 sollicite la réunion du comité de suivi départemental sur la direction d'école dans les meilleurs délais afin de pouvoir prendre en compte les difficultés et apporter des réponses aux directeurs et directrices d'école de notre département.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre attachement au service public d'éducation.

Anne DEJEAN  
Secrétaire départementale du SE UNSA 09